

**Zeitschrift:** La Croix-Rouge suisse  
**Herausgeber:** La Croix-Rouge suisse  
**Band:** 63 (1954)  
**Heft:** 6

**Rubrik:** Votre Croix-Rouge

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# VOTRE CROIX-ROUGE

Le comité central s'est réuni à Berne les 12 juin et 8 juillet et tiendra une nouvelle séance le 2 septembre.

\*

*M. A. Pfirter, de Genève, président central de la Société suisse des troupes du service de santé, M. A. Appenzeller, de Zurich, vice-président de l'Alliance suisse des samaritains, Mlle Elsa Kunkel, de Saint-Gall, présidente de l'Association suisse des infirmières diplômées et Mme L. Michaud, de Lausanne, présidente de la section vaudoise de l'ASID, ont été appelées à siéger à la Direction de la Croix-Rouge suisse. Ces nouveaux membres ont remplacé à notre Direction les anciens représentants de ces associations, M. W. Reber (troupes du service de santé), le Dr Wannenmacher (Samaritains), Mme G. Vernet et Mlle H. Nægeli (ASID).*

\*

## Nouveaux numéros d'appel de la section genevoise

*A la suite de l'introduction dans le réseau téléphonique genevois des numéros d'appel à six chiffres, les nouveaux indicatifs de la section genevoise sont les suivants:*

Secrétariat permanent de la section . . . . .	}	(022) 25 12 60
Secrétariat romand de la Croix-Rouge de la jeunesse . . . . .		
Service romand de presse et propagande . . . . .	}	(022) 25 73 95
Dispensaire (Infirmières visiteuses) . . . . .		
Vestiaire (Centre de ramassage) . . . . .		(022) 24 40 00

\*

## INFIRMIERES

### † Mlle Monika Wuest

*Un nouveau deuil est venu frapper la Croix-Rouge suisse et l'Association suisse des infirmières et infirmiers diplômés. Mlle Monika Wuest, directrice de l'Ecole de perfectionnement pour infirmières de la Croix-Rouge suisse à Zurich, est décédée le 8 août dans sa 56<sup>e</sup> année des suites d'une grave maladie.*

*Mlle Monika Wuest avait présidé de 1944 à 1950 l'ASID, elle était membre de la Commission des infirmières depuis 1945 et avait appartenu à la Direction de la Croix-Rouge suisse jusqu'en 1950, date à laquelle Mlle Wuest avait bien voulu accepter d'assumer la direction de notre nouvelle Ecole de perfectionnement de Zurich.*

*Mlle Wuest a consacré ses forces et son cœur à sa vocation, elle a été un des pionniers de l'amélioration du statut des infirmières et a marqué de sa forte personnalité notre Ecole de perfectionnement. La Croix-Rouge suisse gardera d'elle un vivant et profond souvenir.*

\*

### Cours de formation pour infirmières d'hygiène sociale (Infirmières-visiteuses)

*Un cours organisé par l'Ecole d'études sociales et la section genevoise de la Croix-Rouge suisse aura lieu du 1<sup>er</sup> novembre au 28 février 1955 à l'Ecole d'études sociales, 3, Malagnou à Genève. Ce cours comprendra également des séminaires et des stages pratiques. Les*

*inscriptions sont reçues jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre à l'Ecole d'études sociales à Genève.*

\*

*Un cours de perfectionnement organisé par la section vaudoise de l'Association suisse des infirmières aura lieu du 22 au 25 septembre.*

\*

## L'Assemblée générale de l'ASID

*L'Assemblée générale de l'ASID a eu lieu le 3 juillet à Bienne, sous la présidence de Mlle Ruth Speiser, Mlle Edith Guisan, vice-présidente en charge, étant retenue par la maladie. Après une séance de travail, Mlle Elsa Kunkel a été élue à la présidence de l'ASID ainsi que nous l'avons annoncé dans notre dernière édition.*

\*

## TRANSFUSION SANGUINE

### Pour réduire encore les risques de transmission de jaunisse

*Pour diminuer encore les risques de transmission de jaunisse par l'emploi de plasma sanguin, le Comité central, sur le préavis de la commission de transfusion, a ouvert un crédit de 95 472 francs pour l'achat de six centrifugeuses. On pourra ainsi traiter séparément le sang des donneurs et réduire d'autant tout risque de contamination ultérieure.*

\*

### Après une explosion à Bâle

*Le centre de transfusion de Bâle a été à même de procurer sans retard toutes les conserves de sang et de plasma indispensables pour les blessés de la tragique explosion qui s'est produite récemment dans une grande usine de produits chimiques de cette ville.*

\*

### Gamma-Globuline et poliomyélite

*Deux cents ampoules de gamma-globuline ont été envoyées à Delémont par notre laboratoire central et à la demande des autorités sanitaires pour la prophylaxie de la paralysie infantile.*

\*

## SECOURS A L'ETRANGER

### Envoy de matériel

*Notre centrale de matériel a fait de nombreux envois au cours du second trimestre 1954. Ces envois ont notamment été faits en faveur des sinistrés des îles grecques (5,5 tonnes), des victimes des inondations en Hollande (7 tonnes), en Autriche (40 tonnes) et en Bavière (8 tonnes), des victimes des avalanches en Autriche (1 tonne) et des réfugiés en Allemagne (16 tonnes) et en Autriche (3 tonnes); des colis de parrainages pour enfants réfugiés en Allemagne et en Autriche ont également été envoyés (28 tonnes). La valeur globale des marchandises (vêtements, literie, matériel divers, etc.) représente une somme de 435 000 francs.*

## Une aide de la Croix-Rouge suisse au Pakistan

*A la suite des inondations qui ont dévasté cet été le Pakistan, un million de personnes ont dû fuir et se trouvent sans abri. En réponse à la demande de secours d'urgence adressée au début d'août par la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge à toutes les sociétés nationales, la Croix-Rouge suisse a offert 2000 boîtes de fortifiants et 45 000 tablettes de sulfamidés et de vitamines pour les sinistrés pakistanais.*

*Sept cargos C-119 de l'armée américaine sont partis de l'aéroport de Cointrin les 20 et 21 août pour la Nouvelle-Delhi emportant les secours d'urgence destinés au Pakistan par la Ligue et le C. I. C. R.*

\*

## Les secours aux sinistrés du Danube

**Les Croix-Rouges de l'Allemagne orientale et de la Hongrie ayant accepté les secours américains aux victimes des inondations, la Ligue a demandé à M. Hans Haug, secrétaire général de la Croix-Rouge suisse, et à M<sup>me</sup> Jöhr, de notre secrétariat central, d'être ses représentants à Budapest. M. Haug s'est rendu le 20 août à Budapest avec M<sup>me</sup> Jöhr.**

\*

## L'aide à la Belgique et la Hollande

L'action de secours entreprise par la Croix-Rouge suisse au lendemain des inondations qui s'étaient produites en Hollande, en Angleterre et en Belgique, le 1<sup>er</sup> février 1953, vient de prendre fin. Une somme de trois millions de francs, généreusement mise à disposition par le peuple suisse, a été consacrée à cette action. De leur côté, la Chaîne du Bonheur radiophonique et diverses autres institutions suisses ont réuni et utilisé une somme de trois à quatre millions de francs en faveur des sinistrés.

L'aide de la Croix-Rouge suisse à la Hollande s'est montée à 2,4 millions de francs. Elle a consisté principalement en l'envoi de 46 baraques, qui furent montées par des volontaires de la section suisse du Service civil international dans les régions inondées; ces baraques permettent de loger 1250 ouvriers. De plus, 1200 familles hollandaises ont reçu de la linge, tandis que 30 machines agricoles étaient mises à la disposition des agriculteurs et 2400 sacs d'école distribués aux élèves. La Croix-Rouge suisse a en outre contribué à l'installation d'un foyer de jeunesse.

Dans les régions inondées d'Angleterre, les sinistrés ont reçu des ustensiles de cuisine, ainsi que des vivres pour les personnes âgées, les malades et les invalides. Ces secours ont atteint la somme de fr. 450 000.— au total. En Belgique, les familles les plus durement atteintes ont bénéficié de l'envoi de lits et de machines à coudre, pour un montant de fr. 150 000.—

\*

*Les autorités et les sociétés de la Croix-Rouge des pays sinistrés, ainsi que des centaines de bénéficiaires de dons provenant de Suisse ont exprimé à la Croix-Rouge suisse leurs remerciements chaleureux pour l'aide apportée. Ces remerciements s'adressent avant tout au peuple suisse tout entier, qui a prouvé une fois de plus sa volonté d'entraide.*

## SECOURS AUX ENFANTS

### Au préventorium «Beau-Soleil» à Gstaad

*Les 36 enfants yougoslaves accueillis à «Beau-Soleil» ce printemps sont repartis le 26 juillet. Trente-sept enfants suisses relevant du Mouvement de la jeunesse suisse-romande sont actuellement en séjour pour un mois dans notre préventorium de Gstaad. Des enfants anglais leur succéderont à mi-septembre.*

\*

### «Maison suisse» de Sedan

Le 13 juillet ont été inaugurés à Sedan (Ardennes) les deux nouveaux pavillons de la «Maison suisse» destinés à remplacer les anciennes annexes de bois détruites par un incendie en 1948. M<sup>me</sup> Odette Micheli, qui s'était beaucoup occupée pendant la guerre et l'après-guerre des «Maisons suisses» de Sedan et de Beauvais en faveur des enfants français représentait la Croix-Rouge suisse à cette inauguration. La «Maison suisse» de Sedan est destinée à accueillir des enfants de 18 mois à six ans dont la santé et les conditions sociales exigent un séjour en campagne. Le Secours aux enfants de la Croix-Rouge suisse a accordé un crédit de 5000 francs à la «Maison» de Sedan.

\*

## CROIX-ROUGE DE LA JEUNESSE

### Le centre international de Bertrange (Luxembourg)

Un camp international de «juniors» a eu lieu du 28 juillet au 5 août à Bertrange, dans le grand-duché du Luxembourg. Il comprenait 32 juniors — jeunes gens et jeunes filles — de Belgique, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas et Suisse romande. La délégation suisse était dirigée par M. Joost, de Begnins et rassemblait Genevois, Vaudois, Neuchâtelois et Fribourgeois. M. G. Tracewski y prit part en tant que représentant de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge.

\*

### Le camp de «juniors» de Pendik (Turquie)

Un autre camp de jeunesse a eu lieu à Pendik, en Turquie. Ce centre international d'études des Croisants-Rouges, Croix-Rouges et Soleil-et-Lion-Rouges s'est tenu du 13 au 29 juillet, sous la direction de M. Mehmet Arkan Bey et avec la collaboration notamment de M. C.-A. Schusselé, de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge à Genève et de M. Pierre François, de l'Unesco à Paris. Il rassemblait cent vingt délégués «juniors» d'un grand nombre de nationalités — Autriche, Allemagne, Belgique, France, Italie, Turquie, Iran, Grèce, etc. — et a été l'objet d'un travail fécond et joyeux.

\*

### Après l'aide des «Juniors» à la Hollande

On sait que lors des inondations de février 1953 en Hollande, la collaboration des «juniors» autrichiens, allemands et suisses permit la construction d'une maison d'accueil pour personnes âgées venant des régions dévastées, destinée à servir ultérieurement de foyer de jeunesse. En remerciement pour le travail et la collaboration des «juniors», des délégations de ces trois pays ont été invitées à passer deux semaines cet été en Hollande. Douze «juniors» suisses ont passé la première

semaine d'août à Zelt, où s'élève le nouveau foyer «Henry-Dunant» et ont été, la seconde semaine, les hôtes de familles néerlandaises.

\*

#### ASSOCIATION SUISSE DES SAMARITAINS

##### L'Assemblée générale des Samaritains

L'assemblée générale de l'A. S. S. a eu lieu à Lucerne les 22 et 23 mai, sous la présidence de M. Hertig. Elle a notamment accepté les nouveaux statuts de l'Association, longuement revus et modifiés par le comité central. Le 23 mai a eu lieu la remise de la «médaille Henry-Dunant» à 292 samaritains et samaritaines de l'Alliance suisse. Trois membres du Comité central s'étant retirés pour raison d'âge ou de santé, et Mlle Emma Probst, de Neuchâtel, ayant également donné sa démission de membre de la Commission de la Caisse de secours, Mme Röder-Piguet, de Morges, présidente de l'Union romande, et MM. Affolter et Altherr ont été élus au Comité central, et Mlle J. Rotzeffer, de Fribourg à la Caisse de secours. M. Hertig a été renommé à la présidence de l'Association. Le colonel-brigadier Meuli, médecin en chef de l'armée et le Dr von Albertini, nouveau président de la Croix-Rouge suisse assistaient entre autres à l'assemblée. La prochaine réunion des délégués aura lieu en 1955 à Interlaken.

\*

##### LA LUTTE CONTRE LA POLIOMYELITE

On a fondé récemment une Association suisse contre la poliomyélite, présidée par le professeur O. Gsell, de Bâle. Cette association a commencé son activité en organisant à l'Hôpital cantonal et à l'Hôpital des enfants de Zurich un cours d'introduction sur le traitement actuel du stade aigu de cette redoutable maladie. Ce cours, dirigé par le professeur G. Fanconi, a permis d'entretenir les rapports d'éminents spécialistes suisses et étrangers. Il a été suivi par de nombreux médecins et infirmières d'établissements hospitaliers.

En même temps qu'elle voulait ses efforts à empêcher la contagion de la polio et à neutraliser à temps l'agent pathogène dès les débuts de la maladie, l'Association ne peut négliger le traitement postérieur du malade et sa réadaptation sociale. Pour réaliser les différents buts

qu'elle s'est tracée, l'Association serait heureuse de voir adhérer des membres collectifs ou individuels dont les cotisations (fr. 50.— pour les membres collectifs et fr. 5.— minimum pour les membres individuels) permettront de renforcer les moyens de prévention de défense et de réadaptation indispensables: formation du personnel spécialisé, achat d'appareils respiratoires, installation de centres de réadaptation, etc.

Le secrétariat central de l'Association est assuré par le Dr P. Vollenweider, case postale Berne transit (compte de chèques III. 17401).

\*

#### UN CONGRES INTERNATIONAL DE GYNECOLOGIE ET D'OBSTETRIQUE

Un important congrès international de gynécologie et d'obstétrique a eu lieu à Genève du 26 au 31 juillet. Près de 2000 congressistes venant de tous les continents y ont pris part. Tous les pays d'Europe et d'Amérique étaient notamment représentés par des médecins spécialistes, c'est également le premier congrès médical tenu à l'étranger où se soit rendue une délégation de médecins soviétiques. Le congrès était présidé par le professeur Hubert de Watteville, de Genève. Une exposition scientifique et la projection permanente de films médicaux apportèrent leur documentation au congrès pendant que les nombreux travaux, conférences et exposés étaient assurés de la traduction simultanée de cinq en deux langues — le français et l'anglais.

\*

#### CROIX-ROUGE INTERNATIONALE

##### Le C. I. C. R. et les événements du Guatemala

Le délégué du C. I. C. R., M. Pierre Jequier, s'est rendu à Mexico, où, avec le concours de la Croix-Rouge mexicaine, il a procédé à l'achat de quelques premiers secours d'urgence (antibiotiques, plasma sanguin, etc.) au moyen de fonds fournis par le Comité international. Il s'est rendu ensuite au Guatemala. Étant donné la tournure prise par les événements, il aura vraisemblablement à se préoccuper du sort des personnes civiles et militaires privées de liberté à la suite des dits événements et agira en l'occurrence dans l'esprit des Conventions de Genève. Le Guatemala a ratifié les Conventions de Genève du 12 août 1949.

**Sadexan rafraîchit et donne des forces!**

Demandez des échantillons gratuits      SADEC SA. Ruti ZH

#### Tissage de Sirnach — Sirnach

tissus de coton fantaisie  
pour tous usages

tissage de coton fantaisie  
teinturerie  
blanchissage  
finissage